

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 01 SEPTEMBRE 2026
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 48

Nb. de représentés : 4

Nb. d'absents : 1

L'an deux mille vingt-six, le premier septembre à 17h10, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 05/200 :

Vote de subvention à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Réunion (Section Jeunes)

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, NARIA Olivier, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, FONTAINE Emilie, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, RICHARDSON Jackson, AHO NIENNE Sandrine, SELLY Roger, ARAYE Hélène, VALY Nazir, LABENNE Jennifer, TAYLLAMIN Patricia, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, NASSIBOU Guilaine, AGATHE Chantal, VIRY Pascaline, GOVINDAMAL Frédéric, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, CALOGINE Ketty, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, ALBORA Stéphane, TAILAMEE Caroline, PALIOD Samantha, TECHER Fabrice Louis, POTHIN Henri-Claude, BANDAMA ATIAMA Yvonne, SARPEDON Jean François, FONTAINE Gaëlle Michelle, K/BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, DIJOUX Moze, ANDA SITA Jean Gaël

REPRESENTE (S) :

MM. VIENNE Frédéric (par Monsieur GOVINDASSAMY POULLE Lilian), RIANI Richard (par Monsieur TAN Willy), ADIGADOU Marina (par Monsieur LORION David), PAPI Lionel (par Monsieur ANDA Jean Gaël).

ABSENTS :

MM. LEBON Jean Laurent.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 04 septembre 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 25 Août 2026.



Le Maire,

David LORION

Notice de réception en préfecture
974-219740164-20260901-2026-5-200-DE
Date de réception : 04/09/2026
Date de réception préfecture : 04/09/2026

Affaire n°05/200 : Vote de subvention à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Réunion (Section Jeunes).

Service Central Associatif - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire rappelle à l'Assemblée que l'**Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Réunion** a sollicité la Commune afin de promouvoir le développement des sections des jeunes sapeurs-pompiers sur le territoire de Saint-Pierre et en particulier au sein des collèges Adam De Villiers et de Terre-Sainte et de diffuser des valeurs d'engagement, de citoyenneté et de civisme au service de la population.

De ce fait, une convention définissant les modalités de partenariat a été approuvée par Délibération du Conseil Municipal du 14 décembre 2023 - Affaire N° 30/1385.

Pour l'exercice budgétaire 2026, l'association sollicite l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour permettre aux jeunes sapeurs-pompiers des collèges sus mentionnés de mener à bien leurs missions.

De tout ce qui précède,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
DECIDE :

- **DE VOTER** une subvention de 4 800 € pour le fonctionnement de cette structure ;

**Le financement de cette mesure est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire
024 65748 161**

- **D'APPROUVER** la convention d'objectifs et de moyens annexée à la présente délibération ;
- **DE L'AUTORISER**, lui ou l'un des Adjointes délégués dans leurs domaines respectifs de compétences, à **SIGNER** toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE





David LORION